

COMMUNICATION FINANCIÈRE

CFG BANK



CFG Bank boucle avec succès sa première émission de dette subordonnée d'un montant de 200 MDH.

Cette opération de renforcement des fonds propres réglementaires permettra à la banque de poursuivre sa croissance à un rythme soutenu.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communication des résultats de l'émission d'obligations subordonnées de CFG Bank

Casablanca, le 23 décembre 2021

CFG Bank a clôturé le 15/12/2021, avec succès, le placement relatif à l'émission d'obligations subordonnées de CFG Bank d'un montant global de 120 000 000 MAD.

A ce titre, 9 OPCVM ont participé à cette émission avec une préférence pour les tranches B et D exclusivement, dont les *spreads* sont ressortis respectivement à 90 et 85 pbs.

Conformément au prospectus visé par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) en date du 30/11/2021 sous la référence VI/EM/033/2021, les taux d'intérêts des tranches B et D relatifs à l'émission obligatoire subordonnée de CFG Bank se présentent comme suit :

Tranche B (Fixe – Non cotée)				Tranche D (Révisable annuellement – Non cotée)			
Le taux 10 ans déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 02/12/2021 ressort à 2,32%				Le taux plein 52 semaines monétaire déterminé sur la base de la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 02/12/2021 ressort à 1,57%			
Le taux d'intérêt facial de la présente tranche, déterminé sur la base de ce taux et augmenté d'une prime de risque de 90 points de base ressort à 3,22%				Le taux d'intérêt facial de la présente tranche, déterminé sur la base de ce taux et augmenté d'une prime de risque de 85 points de base ressort à 2,42%			

Les résultats complets de la souscription à l'émission obligatoire subordonnée de CFG Bank se déclinent comme suit :

(kMAD)	Tranche A (fixe - cotée)			Tranche B (fixe - non cotée)			Tranche C (Révisable annuellement - cotée)			Tranche D (Révisable annuellement - Non cotée)		
	Tranche A	Taux	Alloué	Tranche B	Taux	Alloué	Tranche C	Taux	Alloué	Tranche D	Taux	Alloué
Allocation de l'émission	-	-	-	50 000	3,22%	50 000	-	-	-	70 000	2,42%	70 000
Spread retenu (pbs)	-	-	-	-	90	-	-	-	-	-	85	-
Taux de souscription	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taux de satisfaction	-	-	-	-	-	100%	-	-	-	-	-	100%
A- Etablissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B- OPCVM	-	-	-	50 000	-	50 000	-	-	-	70 000	-	70 000
C- Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D- Autres (compagnies financières et la CDG)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par catégorie d'investisseur

Répartition par catégorie d'investisseur (kMAD)	Montant demandé				Montant alloué			
	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D
A- Etablissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-
B- OPCVM	-	50 000	-	70 000	-	50 000	-	70 000
C- Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance	-	-	-	-	-	-	-	-
D- Autres (compagnies financières et la CDG)	-	-	-	-	-	-	-	-

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communication des résultats de l'émission d'obligations subordonnées perpétuelles avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons de CFG Bank

Casablanca, le 23 décembre 2021

CFG Bank a clôturé le 15/12/2021, avec succès, le placement relatif à l'émission d'obligations subordonnées perpétuelles avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons de CFG Bank d'un montant global de 80 000 000 MAD.

A ce titre, 4 investisseurs institutionnels ont participé à cette émission avec une préférence pour les tranches A, B et D exclusivement, dont les *spreads* sont ressortis respectivement à 270 (tranches A et B) et 260 pbs (tranche D).

Conformément au prospectus visé par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) en date du 30/11/2021 sous la référence VI/EM/032/2021, les taux d'intérêts des tranches A, B et D relatifs à l'émission obligatoire subordonnée perpétuelle de CFG Bank se présentent comme suit :

Tranche A (Révisable chaque 5 ans – Cotée)			Tranche B (Révisable chaque 5 ans – Non cotée)			Tranche D (Révisable annuellement – Non cotée)		
Pour les 5 premières années, le taux 5 ans déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 02/12/2021 ressort à 1,99%			Pour la première année, le taux plein 52 semaines monétaire déterminé sur la base de la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 02/12/2021 ressort à 1,57%			Le taux d'intérêt facial de la présente tranche, déterminé sur la base de ce taux et augmenté d'une prime de risque de 260 points de base ressort à 4,17%		
Le taux d'intérêt facial des présentes tranches, déterminé sur la base de ce taux et augmenté d'une prime de risque de 270 points de base ressort à 4,69%			Le taux d'intérêt facial de la présente tranche, déterminé sur la base de ce taux et augmenté d'une prime de risque de 270 points de base ressort à 4,69%			Le taux d'intérêt facial de la présente tranche, déterminé sur la base de ce taux et augmenté d'une prime de risque de 260 points de base ressort à 4,17%		

Les résultats complets de la souscription à l'émission obligatoire subordonnée perpétuelle avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons de CFG Bank se déclinent comme suit :

(kMAD)	Tranche A (Révisable chaque 5 ans - cotée)			Tranche B (Révisable chaque 5 ans - non cotée)			Tranche C (Révisable annuellement - cotée)			Tranche D (Révisable annuellement - Non cotée)		
	Tranche A	Taux	Alloué	Tranche B	Taux	Alloué	Tranche C	Taux	Alloué	Tranche D	Taux	Alloué
Allocation de l'émission	20 000	4,69%	20 000	40 000	4,69%	40 000	-	-	-	20 000	4,17%	20 000
Spread retenu (pbs)	-	-	270	-	-	270	-	-	-	-	-	260
Taux de souscription	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taux de satisfaction	-	-	100%	-	-	100%	-	-	-	-	-	100%
A- Etablissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B- OPCVM	-	-	-	40 000	-	40 000	-	-	-	20 000	-	20 000
C- Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance	20 000	-	20 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D- Autres (compagnies financières et la CDG)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par catégorie d'investisseur

Répartition par catégorie d'investisseur (kMAD)	Montant demandé				Montant alloué			
	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D
A- Etablissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-
B- OPCVM	-	40 000	-	20 000	-	40 000	-	20 000
C- Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance	20 000	-	-	-	20 000	-	-	-
D- Autres (compagnies financières et la CDG)	-	-	-	-	-	-	-	-

POUR TOUT CONTACT RELATIF À LA COMMUNICATION FINANCIÈRE :

M. Salim Rais

Directeur Exécutif Affaires Financières et Contrôle de Gestion

Téléphone : 05 22 488 395 – E-mail : s.rais@cfgbank.com